

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation :

Le 21 juillet 2017

Séance du MARDI 25 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept et le MARDI VINGT CINQ JUILLET à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jacques BERTOLINI, Maire,  
PRÉSENTS : Mme Chantal SABATIER, M. Didier MASSOT, M. Michel VENDITTI, Mme Annick CONTY Adjointes,  
M. Christian BURDET, Mme Christine SALANÇON, M. Benjamin ROCA,  
M. Alain ACERBIS, M. Olivier SEBIRE, Mme Pascale GRUFFAZ, M. Arnaud THERET.

Procuration : Mme Rachel BAPTISTE à Mme Chantal SABATIER.

Absente : Mme Florie LARDET.

Mme Chantal SABATIER a été nommée secrétaire de séance.

Après approbation du compte-rendu de la précédente séance, il est passé à l'ordre du jour.

-----  
**1 Délibération : PORTANT AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR SOUSCRIRE UN CRÉDIT RELAIS OU UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Une demande de ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 € a été effectuée auprès de la Caisse d'Épargne. Il expose que ce concours permettra de mieux maîtriser les flux financiers et d'envisager un assouplissement des rythmes des paiements.

Il en a résulté la proposition suivante :

- CAISSE D'ÉPARGNE : durée 1 an, taux indexé sur l'EURIBOR 3 mois moyenné flooré à zéro. Plus marge de 1,20 %.
- versement par virement, remboursement par virement,
- intérêts calculés mensuellement et payables annuellement,
- commission d'engagement : 0.20 % du montant mis à disposition,
- commission de non utilisation : 0.10 % si aucun tirage n'est effectué.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve la proposition de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré :

Décide à l'unanimité de demander à la Caisse Régionale de CAISSE D'ÉPARGNE aux conditions de taux fixées à la date de la signature du contrat, l'attribution d'une ouverture de crédit à court terme, d'une durée de 12 mois. Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la commune.

**Prend l'engagement :**

- d'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution budgétaire,
- d'affecter les ressources procurées par ce concours, en trésorerie (hors budget).

**Prend l'engagement** pendant toute la durée de l'ouverture de crédit de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés.

**Confère**, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire de la Commune pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

-----  
**2 Délibération : PORTANT AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR RENOUELER ET SIGNER UNE CONVENTION DE MUTUALISATION DE MOYENS AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention de mise à disposition de moyens humains auprès de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien depuis le 8 juillet 2014.

Vu la convention de mutualisation et l'avenant n°1,

Considérant qu'il ne s'agit plus maintenant que de personnel communal mis à disposition pour l'ALSH et ainsi qu'il y a lieu d'autoriser M. le Maire à la renouveler à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention de mutualisation proposée par la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
- d'autoriser M. le Maire à signer le signer ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

-----  
Questions diverses : pas de questions.

Clôture de la séance à 20 heures 50.

M. Jacques BERTOLINI	M. Michel VENDITTI	Mme Chantal SABATIER	M. Didier MASSOT	Mme Annick CONTY
M. Alain ACERBIS	M. Benjamin ROCA	Mme Christine SALANÇON	Mme Pascale GRUFFAZ	M. Arnaud THERET
M. Christian BURDET	Mme Rachel BAPTISTE  PROCURATION	M. Olivier SEBIRE	Mme Florie LARDET  ABSENTE	